

# LE LIEN NORMAND



Le bulletin  
des salariés de l'agriculture

# SOMMAIRE

- 2. Contacts Région
- 3. Edito
- 4. Vie de l'Association Régionale
- 5. Recours contre tiers
- 6. Association du Calvados
- 7. Association de l'Eure
- 8. Association de la Manche
- 9. Association de l'Orne
- 10. Dépistage cancer colorectal
- 11. Risques de chutes de hauteur
- 12. Séjours à Cabourg pour enfants
- 14. Comment devenir ouvrier agricole
- 16. Salarié groupement d'employeurs
- 18. Olympiades des salariés agricoles
- 21. Humour
- 22. Offres d'emplois

## LE LIEN NORMAND

Juin 2023- n° 14

### Editeur

Association des salariés  
agricoles de Normandie  
Association loi 1901  
9 rue de la Petite Cité  
CS 80 882  
27008 EVREUX

### Imprimeur

EDS & IND  
45 rue Nungesser et Coli  
27000 EVREUX

### Directeur de publication

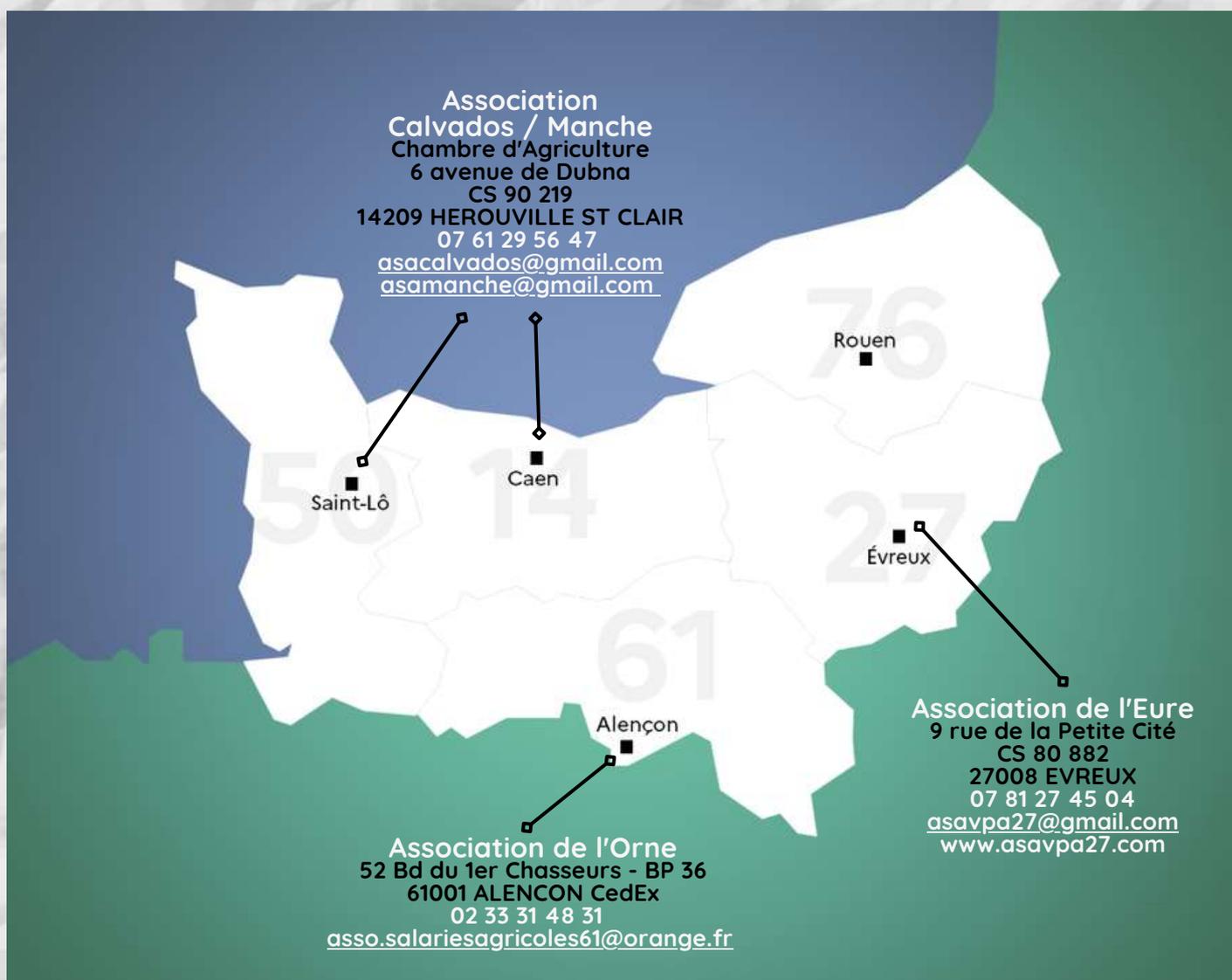
Patrick POULET

ISSN 2677-5832

### Responsable de la rédaction

Marie France DELCROIX

Prix : 3 euros



# EDITO



Mon père étant dans l'Association des salariés agricoles du Calvados depuis 35 ans environ, je l'accompagnais déjà tout petit aux activités proposées par l'Association avec mes frères aux concours de labour, aux jugements de bétails et aux différentes visites.

Étant bercé dans l'Agriculture depuis tout jeune, je ne me voyais pas travailler dans un bureau. J'ai fait un BEPA Agroéquipement à l'IREO de Condé sur Vire en 2 ans puis un CS Mécanique d'un an.

Aujourd'hui, je suis salarié agricole dans une exploitation polyculture élevage de plus de 350 hectares en bovins viande charolais depuis 12 ans sur le secteur de Tilly sur Seules. Je m'occupe principalement des cultures et de l'entretien du matériel.

Je suis rentré au conseil d'administration de l'association des salariés agricoles du Calvados il y a environ 4 ans avec mon frère en tant que simple membre.

L'association m'a permis de rencontrer d'autres salariés agricoles de différents domaines mais également de visiter différents types d'élevages et de productions ainsi que de faire des formations, telle que la soudure, pour enrichir mon savoir-faire et mon expérience.

**Florian NIARD,**  
**Membre de l'association**  
**des salariés agricoles du Calvados**





Ayant déjà un partenariat avec la Chambre Régionale d'Agriculture de Normandie (CRAN), afin d'informer, communiquer, et effectuer la promotion des métiers agricoles, l'Association des Salariés Agricoles de Normandie souhaite faire perdurer ce partenariat, en montrant de nouveau son implication pour les années à venir.

Actuellement, notre association travaille sur de nouveaux axes afin d'apporter de nouvelles actions au projet en commun avec la CRAN.

**Commençons par l'axe 1, dont l'objectif est d'informer les salariés. Il sera composé de 3 actions :**

- **Action 1** : Un site internet mis à jour « vitrine de l'Association des Salariés » et un réseau social.
- **Action 2** : Une revue « Le Lien Normand » présentant la vie de l'association et ses activités.
- **Action 3** : Organiser des réunions et visites à thèmes (technique et évolution de l'environnement social)

**Ensuite, l'axe 2 qui a pour objectif de former les salariés, également composé de 3 actions :**

- **Action 1** : Réaliser une enquête sur le nouveau profil des salariés agricoles : découvrir les profils des futurs salariés agricoles.
- **Action 2** : Organiser des journées ou ateliers techniques à destination des salariés agricoles.

- **Action 3** : Faire la promotion du catalogue de formation déployé par la Chambre Régionale d'Agriculture de Normandie et sensibilisation des profils, présents lors de nos actions, vers une formation agricole.

**Enfin, l'axe 3, composé de 3 actions, qui a pour but de promouvoir les métiers :**

- **Action 1** : Organiser des journées découvertes à destination des demandeurs d'emploi et personnes en réinsertion professionnelle.
- **Action 2** : Organiser les Olympiades des Salariés Agricoles en partenariat avec le SR Normandie (Édition 2023 dans la Manche).
- **Action 3** : Organiser ou participer à des événements pour la promotion du métier de salariés agricoles.

Avec de nouvelles propositions, nous espérons faire perdurer ces conventions de partenariat, chaque année, afin de continuer à promouvoir les métiers, informer et former de nouvelles personnes dans les nombreux corps de métiers disponibles dans l'agriculture.

# RECOURS CONTRE TIERS PENSEZ À LE SIGNALER

**Les adhérents du régime agricole, victimes d'un accident de la vie privée ou du travail causé par un tiers doivent le signaler à leur MSA pour qu'elle récupère les dépenses engagées auprès du tiers responsable ou de son assureur. Cette démarche permet une bonne gestion du système de santé, favorise une meilleure prise en charge pour l'assuré et limite les taux de cotisation AT/MP de l'employeur.**

Le recours contre tiers s'exerce pour tous types d'accidents de la vie privée et du travail causés par une autre personne, par un objet ou un animal appartenant à autrui, d'un accident imputable au mauvais état de la voirie ou d'un accident médical.

## **Une démarche citoyenne favorisant la bonne gestion du système de santé**

En cas d'accident de la vie privée, la prise en charge des soins est assumée par l'assurance du tiers responsable et non par la collectivité (assurance-maladie). En permettant à la MSA d'exercer ce recours contre tiers, la victime d'un accident contribue à la bonne gestion du système de santé et à sauvegarder le système de protection sociale fondée sur la solidarité. Il s'agit d'un geste simple, utile et citoyen qui évite à la MSA de supporter des coûts qui ne lui incombent pas.

Le potentiel de gains pour la branche maladie de la MSA est estimé à entre 55 et 65 millions d'euros par an.

## **Une meilleure prise en charge par son assurance complémentaire**

Par ailleurs, la victime de l'accident peut avoir droit à une meilleure couverture de son préjudice grâce à

une prise en charge de frais complémentaires non couverts par l'assurance maladie (frais dentaires, optique, perte de salaire, prix de la douleur...) et éventuellement à une réparation de préjudices liés aux dommages matériels, souffrances physiques et morales, préjudice esthétique et d'agrément.

## **Un enjeu pour les employeurs**

L'utilisation du recours contre tiers peut également permettre aux employeurs de bénéficier d'un calcul à la baisse de leur taux de cotisation AT/MP.

Ce dispositif est également valable lorsqu'un salarié est victime d'un accident du travail ou de trajet causé par une tierce personne. Dans ce cas, l'employeur doit signaler l'existence du tiers responsable de l'accident à la MSA pour bénéficier de la rectification et du calcul à la baisse de son taux de cotisation accident du travail / maladies professionnelles (AT/MP).

## **Comment effectuer sa déclaration d'accident ?**

La victime doit informer son médecin de la responsabilité d'un tiers pour qu'il puisse cocher sur les feuilles de soins ou arrêt de travail la mention « accident causé par un tiers » qui permettra à la MSA de déclencher la procédure de recouvrement.

Lorsqu'il s'agit d'un accident du travail, l'information d'un tiers responsable doit également être cochée sur la déclaration d'accident du travail.

Ce signalement sur ces différents documents déclenche l'envoi d'un questionnaire à compléter par vos soins et à renvoyer à votre MSA. Si vous ne recevez pas ce questionnaire vous pouvez le compléter directement, celui-ci est accessible sur [mayenne-orne-sarthe.msa.fr](http://mayenne-orne-sarthe.msa.fr)

## **Qu'en est-il des remboursements des frais de santé ?**

La MSA se charge de rembourser, pour tous, les frais de santé liés à cet accident, selon les conditions, taux et délais habituels. Ensuite, la MSA se mettra en rapport avec le tiers responsable ou son assureur afin de se faire rembourser des frais engagés pour soigner la victime ou se faire indemniser.

### RETOUR DES EVENEMENTS PASSÉS

- **Soirée restaurant & bowling**

Nous nous sommes retrouvés avec une dizaine d'adhérents afin de partager un repas et une partie de bowling, le samedi 4 février à Bayeux.

Félicitations aux meilleurs tireurs, Jacky Levesque et Pierre Rolland.

- **Notre Assemblée générale**

Elle s'est tenue le samedi 15 avril à la Chambre d'Agriculture du Calvados de Hérouville-Saint-Clair. Nous remercions Mr Pierre Rolland représentant de la MSA Côtes-Normandes et adhérent de l'ASA, Mr Jean-Yves Heurtin, président de la Chambre d'Agriculture du Calvados et Mr Denis Cheron, Président du Service de Remplacement du Calvados ainsi que nos adhérents. Cette assemblée générale a généré des débats et dialogues très instructifs et diversifiés.

### Le nouveau conseil d'administration 2023

Président : Philippe LECANU

Vice-Président : Alexandre ANGOT

Secrétaire : Loïc FIEFFE

Vice-Secrétaire : Tony NIARD

Trésorier : Jacky LEVESQUE

Vice-Trésorier : Nicolas ISCHARD

Membre : Florian NIARD / Jean MOUILLARD / Nicolas BESNIER

- **Concours de taille de poiriers**

Cette année, le concours de taille de poiriers a eu lieu le samedi 4 Mars à La Cave de la Loterie sur la commune de Clécy. Nous remercions, encore une fois, la MSA Côtes-Normandes avec la présence de Madame Lemièrre, la Chambre Régionale de l'Agriculture de Normandie avec la présence de Jean-Charles Cardon ainsi que sa collègue, la Coopérative de Creully et la Région Normandie pour leurs dons de lots et leurs présences en tant que jury.

Félicitation à nos concurrents pour ce joli concours de taille de poiriers et merci aux Bordelais d'avoir fait le déplacement.

1er LESCA Jacques  
2ème FIEFFE Loïc  
3ème GALLANT Sophie  
4ème BEAU Alain  
5ème DUVAL Laurent  
6ème ANGOT Alexandre  
7ème HEUDE Sylvain  
8ème CARDONNEL Pascal  
9ème FOSSEY Daniel  
10ème PELE Jordan

### ACTIVITES A VENIR

- **Samedi 24 Juin 2023**

Visite de la Spiruline du Pays d'Auge, Algues comestibles, rendez-vous à 11h00 au 200 route du Buisson Blanc, Livarot, 14 290 FAMILLY.

Suite à la pause déjeuner au restaurant « Le Petit Gourmand » ( repas à 25€), nous vous proposons la visite de l'usine Graindorge, rendez-vous à 14h00 au 42, rue Général-Leclerc, 14140 LIVAROT.

- **Samedi 26 Août 2023**

Journée annuelle des adhérents, cette année c'est vélorail ! Rendez-vous à Pont-Erambourg, à 2 km de Condé-sur-Noireau, et découvrez à vélorail la pittoresque vallée du Noireau (jusqu'au tunnel des Gouttes, commune de Pont-d'Ouilly) pour un parcours de 13 km aller-retour, d'une durée de 1h45 - 6€/pers. L'ASA vous propose de se retrouver à 12h00 pour partager un pique-nique convivial et nous prendrons le chemin pour le vélorail à 14h00.

- **Septembre 2023**

Atelier « Fait ton pain » à la ferme d'Escure à Terres de Druance près de Soulevre en Bocage - 10€ par personne et plus tard « Fait ton fromage ».

### RETOUR SUR LES ACTIVITES PASSES

#### → Concours de pointage

Le concours a eu lieu en ce début d'année, le samedi 21 janvier, au GAEC Fortin dans la commune de Juvigny-les-Vallées dans le sud-manche. Ce sont 10 concurrents qui ont pointés 2 vaches normandes.



Cette matinée s'est déroulée dans une ambiance conviviale.

Nous remercions Mr et Mme Fortin de nous avoir accueillis sur leur exploitation et ainsi que l'aide de leur salarié et adhérent de l'association, Mr Bruno Bouvet.

#### → Assemblée Générale 2023

Notre assemblée générale s'est déroulée le vendredi 3 mars au soir au restaurant Le Guilberville en présence d'une vingtaine d'adhérents et partenaires. Les débats furent, comme tous les ans, riches et intéressants pour l'avancée de l'association. Par ailleurs, avec la présence de l'Association Bordelaise, les débats étaient encore plus enrichissants avec les différentes activités de chaque région.

#### → Recyclage PSC1

Tous les deux ans, l'ASA Manche tient à organiser le recyclage du PSC1, cette année, il a eu lieu à Saint-Hilaire-du-Harcouët le samedi 18 mars. Ce sont 5 adhérents qui se sont exercés à renouveler les gestes du premier secours et le processus de secours.



### LES ACTIVITES A VENIR

#### → La ferme expérimentale de Trévarez

L'ASA 50 vous propose de se rendre en Bretagne pour la visite de la ferme expérimentale de Trévarez le **jeudi 25 Mai**.

**Départ à 9h00** de Saint-James, déjeuner en arrivant sur place. **Retour prévu pour 20h15** à St-James. Possibilité de pique-nique en rentrant le soir à Saint-James, 40€/personne : repas du midi pris en charge.



Robot de traite mobile

#### → La ferme de la Michaudière

Nous vous proposons une sortie à la ferme de la Michaudière, ferme du cheval de trait, le **samedi 17 juin**. Rendez-vous à 11h30 sur place : La Michaudière, 61140 Juvigny-Val-d'Andaine, visite de la ferme,

petit cinéma, déjeuner et spectacle équestre. 41€ par personne  
Enfant de 5 à 12 ans : 16 €



### Quels sont les besoins des salariés agricoles au travail ?

Une première : une enquête sur les salariés agricoles au travail réalisée par des salariés agricoles qui ont pu s'exprimer sur leurs conditions de travail. Plus de 400 salariés agricoles ont répondu à 38 questions autour du droit du travail, de la gestion des congés, de la convention collective nationale, de l'entretien annuel, de la formation, de l'équilibre vie professionnelle et vie privée, des avantages liés à la profession, de la reconnaissance dans leur entreprise, de la pression au travail et de leur avenir professionnel...

**Que nous révèle l'enquête... des conditions de travail très diverses, du meilleur au pire.**

Scannez le QR CODE pour retrouver les résultats



## ACTIVITES PASSEES

**Samedi 25 février**

### Sortie au salon de l'agriculture

Une cinquantaine d'adhérents de l'association ont participé à notre sortie au salon international de l'agriculture. L'occasion pour nos adhérents de voir et de goûter ce qu'il se fait de mieux dans notre pays en termes d'animaux et de produits. Cette 59eme édition a rassemblé pas moins de 615 204 visiteurs.

**Dimanche 23 avril**

### Notre traditionnel concours de pêche

Cette année encore, notre traditionnel concours de pêche a eu du succès ! Malgré la pluie une trentaine de personnes ont participé à ce concours autour de la mare de Manthelon !



**Du 17 au 21 mai**

### Voyage d'étude dans le département du Loiret

C'est dans le Loiret cette année que nos adhérents sont allés en voyage d'étude. L'occasion pour eux de se promener sur le célèbre pont-canal de Briare, de flâner dans les châteaux, de visiter des chèvreseries ...

## ACTIVITES A VENIR

**Samedi 24 juin**

### L'ASAVPA fait son cochon !

L'association des salariés agricoles de l'Eure organise une soirée le samedi 24 juin ouverte à tout le monde. Cette soirée aura lieu à Orvaux (27190). Nous vous attendons pour 19h30.

Au menu :

- Un apéritif (compris dans le tarif)
- Cochon grillé
- Glace et Café

La participation adhérent ASAVPA est de 25€ par adulte, 12€ pour les enfants de 7 à 12 ans.

Pour plus d'informations, vous pouvez nous contacter par mail [asavpa27@gmail.com](mailto:asavpa27@gmail.com) ou téléphone 07.81.27.45.04.



## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Le 17 mars se tenait notre Assemblée Générale.

Le thème abordé cette année était "*Se couvrir face aux risques climatiques*" animé par Aurélien Deschamps de GROUPAMA. Le sujet a beaucoup intéressé un public, malheureusement trop peu nombreux.



## RANDO DU 1er MAI A SAINT BOMER LES FORGES

L'association des salariés agricoles organisait une randonnée pédestre dans l'Orne à Saint Bômer Les Forges. Un groupe de seize personnes y participait. Après avoir chaussé nos chaussures de marche nous avons pu emprunter des chemins qui portaient tous un nom. Nous avons notamment traversé "Le bois des bébés" où la commune plante un arbre à chaque naissance. Nous avons fait un circuit d'environ 10km. Malgré un temp incertain, la météo s'est finalement montrée très clémente. Après avoir pique niquer dans la salle communale nous sommes partis à la découverte de la ville de Domfront. Petite cité de caractère avec ses maisons et magasins à colombages, ses petites ruelles, son église Saint Julien et ses nombreux vitraux, les ruines du château et de son donjon. Nous avons passé une très agréable journée.

Nicole PLAIS  
Présidente de l'Association

## FETE DE LA TERRE

La 45ème édition de la Fête de la Terre organisée par les Jeunes Agriculteurs se déroulera le :

**6 septembre à Ronfeugerai  
près d'Athis de l'Orne.**



Comme chaque année, l'association des salariés agricoles de l'Orne mettra en place un **concours de conduite de tracteur avec remorque** dans le cadre de la finale régionale de labour organisée par les J.A. Inscription sur place auprès du stand de l'association des salariés agricoles.



# LE DEPISTAGE DU CANCER COLORECTAL

Le dépistage est le meilleur moyen de lutter contre le cancer colorectal. Dépisté à temps, il se guérit dans 9 cas sur 10. Si vous avez entre 50 et 74 ans, vous êtes invité à réaliser, tous les 2 ans, un test de dépistage pris en charge à 100% par votre MSA. Parlez-en avec votre médecin traitant.

## Pourquoi participer au dépistage?

Si vous avez entre 50 et 74 ans, vous êtes invité par courrier à vous faire dépister gratuitement tous les deux ans.

Parlez-en avec votre médecin, il vous remettra un kit de dépistage à l'occasion d'une consultation. Désormais vous pouvez aussi vous adresser à votre pharmacien pour obtenir un kit de dépistage, que vous ayez ou non reçu l'invitation.

Ce test rapide et facile d'utilisation est à réaliser chez vous et à renvoyer par voie postale. Le test et son interprétation sont pris en charge à 100%, sans avance de frais de votre part.

## Le dépistage : c'est simple, et ça peut vous sauver la vie

Le cancer colorectal est une tumeur maligne de la muqueuse du côlon ou du rectum. Le plus souvent, il se développe lentement à partir de lésions, appelées polypes.

Le cancer colorectal est la 2ème deuxième cause de décès par cancer en France. Rare avant 50 ans, sa fréquence augmente ensuite rapidement.

C'est pourquoi, tous les 2 ans, un dépistage est proposé aux personnes âgées de 50 à 74 ans.



Déecté tôt, c'est-à-dire avant tout symptôme, le cancer colorectal se guérit 9 fois sur 10. Alors n'attendez pas pour faire ce dépistage. Vous vous en remercirez.

Le dépistage peut permettre d'identifier la maladie à un stade très précoce de son développement, voire de détecter des polypes avant qu'ils n'évoluent vers un cancer.

Dépisté à temps, le cancer colorectal se guérit dans 9 cas sur 10.

***Dès 50 ans ou avant en cas d'antécédents. j'en parle avec mon médecin traitant.***

## Comment se déroule le dépistage du cancer colorectal ? Un test simple, rapide et plus performant à faire chez vous

Le test de dépistage consiste à repérer, dans les selles, des traces de sang qui ne seraient pas visibles à l'œil nu. Indolore et rapide à réaliser (un seul prélèvement est nécessaire), le test immunologique simplifie l'action du dépistage.

En pratique, il s'agit de prélever de manière hygiénique un échantillon de vos selles à l'aide d'un bâtonnet dédié et de le replacer dans un tube hermétique. Il suffit ensuite d'envoyer le test au centre d'analyse dans l'enveloppe pré-affranchie fournie dans le kit de dépistage.

Les résultats sont transmis par courrier à votre domicile. Un double est envoyé à votre médecin traitant.

### En cas de test négatif (96% des cas)

Un test négatif signifie qu'aucun saignement n'a été détecté. Vous êtes invité à renouveler ce dépistage deux ans plus tard. Vous êtes également sensibilisé aux signes d'alerte qui doivent vous conduire à consulter votre médecin traitant sans attendre ce délai de deux ans.

### En cas de test positif (4% des cas)

Cela ne signifie pas forcément que vous avez un cancer, mais que du sang a été décelé dans vos selles. Pour en identifier l'origine, votre médecin traitant vous prescrira une coloscopie réalisée par un gastroentérologue. Cet examen permet de visualiser l'intérieur de l'intestin et de déceler la présence éventuelle de polypes pour les retirer avant qu'ils n'évoluent en cancer.



## LE RISQUE DE CHUTES DE HAUTEUR

**Vous ne le savez peut-être pas mais votre activité vous expose au risque de chutes de hauteur. Dans les exploitations agricoles, ces chutes surviennent le plus fréquemment lors de la descente de véhicule ou de machine. Votre MSA propose un accompagnement par un conseiller en prévention et des formations spécifiques pour vous aider à mettre en place des solutions adaptées à votre entreprise.**

### Comment identifier les situations de travail à risque ?

A partir du moment où les pieds ne touchent plus le sol, la situation est considérée à risque.

Dans le secteur agricole, on peut citer notamment :

- la montée et descente de véhicules ou de machine?
- le travail sur des plateformes (dans l'arboriculture, nettoyage d'engins agricoles...),
- l'accès à des zones de travail (passerelles d'accès et de circulation en caves vinicoles, en coopératives céréalières...),
- le travail sur les toitures des bâtiments dans les exploitations agricoles,
- le travail sur les serres, etc...

### Prévenir le risque de chute : quelles solutions ?

Comme pour l'ensemble des risques, la prévention des chutes de hauteur doit être prise en compte dès la conception des lieux de travail, puis tout au long de la vie de l'entreprise, lors d'un changement organisationnel ou technique ou lors de l'arrivée d'un nouveau salarié.

### Bénéficier de conseils sur l'organisation du travail

Par exemple, pour la descente de tracteur, le conseiller en prévention MSA vous recommande :

- d'utiliser des chaussures de travail adaptées ;
- de faire tomber la terre du marchepied et laisser de l'espace libre près de la porte ;
- de descendre face au tracteur, sans sauter, véhicule à l'arrêt, frein à main serré ;
- de se servir de 3 points d'appui : 2 pieds et 1 main ou 2 mains et 1 pied.

Dans le secteur agricole, les chutes de hauteur représentent 4000 accidents du travail par an, soit plus de 10 % des accidents du travail.

Ce risque est la 3<sup>e</sup> cause des accidents mortels au travail dans le secteur agricole après les accidents cardio-vasculaires et les accidents en lien avec les machines.

### Acquérir ou adapter vos équipements de travail

La sécurisation de l'activité peut également passer par l'acquisition de matériel ou/et l'adaptation des installations existantes.

Le conseiller en prévention MSA peut vous guider dans le choix d'une plateforme élévatrice de personnes, d'un échafaudage roulant ou d'une barrière coulissante sur une mezzanine de stockage de produits.

### Participer à une formation "Stop aux chutes"

La MSA met en place 1 journée de formation « Stop aux chutes » pour réfléchir à vos situations à risques, vous aider à trouver vos solutions et pouvoir échanger entre pairs ; animée par l'un de nos conseillers en prévention, la formation se déroule dans une entreprise de votre région.

# DES SÉJOURS À CABOURG POUR LES ENFANTS ORGANISÉS PAR LA MSA

Le service d'action sanitaire et sociale de la MSA Haute-Normandie organise 2 séjours de vacances à Sweet Home Cabourg pour les jeunes âgés de 6 ans révolus à 15 ans. Au bord de la Manche, dans un parc de 8 hectares clos avec un accès direct à la plage, Sweet Home est un lieu idéal pour des vacances toniques !

Séjour 1 : Du 26 juillet au 9 août 2023

Séjour 2 : Du 11 août au 25 août 2023



**Le transport en autocar est assuré.**

Une équipe de 12 animateurs permet aux jeunes de s'initier aux loisirs de la mer et de profiter de vacances actives et détendues !

Pour les 6 - 15 ans aventureux dans l'âme, Sweet Home Cabourg propose des activités sportives et de plein air dans un environnement naturel d'exception. Grands jeux, épreuves «My Co' Lanta», accrobranche, jeux de plage, escape game, chasse aux trésors... ponctuent le séjour. Chaque jour est une nouvelle aventure palpitante à vivre en équipe ! Mais aussi Journées farnientes sur la plage, piscine, baignade, activités manuelles... et pour animer les soirées : veillées à thèmes, animations, boum...

**Allez voir les photos du Village Vacances [www.sweethome-cabourg.com](http://www.sweethome-cabourg.com) !**

Vous trouverez votre quotient familial sur votre espace privé MSA pour connaître le tarif du séjour. Les places sont limitées alors n'hésitez pas à vous préinscrire via le site de la MSA.

**Pour plus de renseignement, connectez-vous sur le site <https://hautenormandie.msa.fr/>**

TRANCHES	T1	T2	T3	Hors Tranches
Tranches d'âge	QF* ≤ 700 €	QF* de 701 € à 900 €	QF* de 901 € à 1300 €	QF* ≥ 1301 €
de 6 à 12 ans	100 €	150 €	300 €	930€
de 13 à 15 ans	100 €	150 €	300 €	990€

\*Quotient Familial

# LE SMIC REVALORISE DE 2.22% AU 1ER MAI 2023

Au 1er mai 2023, le Smic va atteindre :  
1 747,20 euros bruts par mois, soit 1 383,08 euros nets pour 35 heures hebdomadaires. Il s'agit d'une hausse de 2,22 %, comme le précise un arrêté paru au Journal officiel le 27 avril 2023.



Chaque année, le salaire minimum interprofessionnel de croissance (Smic) fait l'objet d'une revalorisation annuelle par décret au 1er janvier, qui tient compte de l'évolution de l'inflation constatée pour les 20 % de ménages ayant les plus faibles revenus. Par ailleurs, chaque hausse d'au moins 2 % de l'indice des prix à la consommation est automatiquement suivie d'un relèvement du Smic dans les mêmes proportions.

En mai 2023, il est rehaussé mécaniquement de 2,22 %, pour atteindre 1 383,08 € nets. Cela représente un gain mensuel de 30 € pour l'ensemble des salariés concernés. Le montant brut passe à 1 747,20 €. C'est ce que précise un arrêté du 26 avril 2023 portant relèvement du salaire minimum de croissance, publié au Journal officiel du 27 avril 2023.

Au 1er janvier 2023,

le Smic avait augmenté de 1,81 % en application de la revalorisation légale annuelle. Depuis le 1er janvier, il s'établissait à 1 709,28 € bruts mensuels, soit 1 353,07 € nets (montant horaire brut de 11,27 €).

Les nouveaux montants à partir de mai 2023

- Smic net au 1er mai 2023 : 1 383,08 €
- Smic brut au 1er mai 2023 : 1 747,20 €
- Smic horaire net au 1er mai 2023 : 9,11 €
- Smic horaire brut au 1er mai 2023 : 11,52 €

Source : <https://www.service-public.fr/>

# COMMENT DEVENIR OUVRIER AGRICOLE?

## Missions, formations nécessaires, rémunération de cette profession

L'ouvrier agricole travaille sur des exploitations de toute nature : céréalières, d'élevage, maraîchères... Principal assistant du chef d'exploitation, sa polyvalence lui permet de participer à toutes les tâches agricoles.

### Missions du métier pour devenir ouvrier agricole

L'ouvrier agricole assiste le chef d'exploitation ou l'éleveur dans des travaux très diversifiés. Salarié polyvalent et autonome, il est en charge des tâches pratiques nécessaires au bon fonctionnement des différentes exploitations. Il travaille dans les champs ou les installations selon les saisons et le type de travaux à effectuer, dans le respect des normes de sécurité, d'hygiène et d'environnement.

### Rôle de l'ouvrier agricole

Les missions de **l'ouvrier agricole** diffèrent selon le type d'exploitation dans laquelle il travaille.

Sous la direction de l'exploitant, il va :

- Réaliser des opérations de **culture de plein champ** (labours, semis, épandage, récolte, etc.).
- Utiliser et entretenir les **machines agricoles**.
- Assurer la **maintenance** de l'équipement, et des installations agricoles.
- Distribuer manuellement ou à l'aide de machines spécifiques les rations alimentaires appropriées aux animaux.

- Surveiller les femelles en gestation et **participer au vêlage**.
- **Veiller au bon comportement du troupeau**, afin de détecter et de traiter les maladies courantes.
- Participer aux **activités annexes de l'exploitation** (conditionnement et vente de produits sur les marchés ou à la ferme).

### Qualités requises pour devenir ouvrier agricole

L'**ouvrier agricole**, en tant que salarié polyvalent, dispose d'une grande capacité d'adaptation. Véritable bras droit de l'exploitant agricole, il est parfois amené à le remplacer et doit faire preuve d'autonomie et d'initiative pour veiller au bon fonctionnement de l'exploitation.

Soumis au travail extérieur dans des conditions climatiques parfois difficile et amené à manipuler des charges lourdes, il doit être travailleur et en bonne condition physique.

Tributaire du calendrier, il doit accepter la flexibilité des horaires, et s'adapter à un rythme de travail parfois soutenu, l'amenant selon les impératifs à travailler de nuit et les week-ends.

Ayant un goût prononcé pour l'environnement, l'ouvrier agricole fait preuve de curiosité pour s'adapter en permanence à la diversité et l'évolution du monde agricole. Manifester de l'intérêt pour le domaine de l'économie gestion est un plus s'il désire à terme devenir responsable de sa propre exploitation.

## Carrière et possibilité d'évolution

En diversifiant ses activités, en changeant d'exploitations, ou en acquérant une formation technique l'**ouvrier agricole** augmente ses chances, à terme, de devenir **exploitant agricole**.

Formations nécessaires pour devenir ouvrier agricole

Le minimum requis pour devenir ouvrier agricole est de s'orienter vers un CAPA, formation dispensée dans un lycée professionnel agricole ou en apprentissage, d'une durée de 5 ans si débutée après la 5e, ou de deux ans à partir de la 3e.

**Néanmoins il est préférable de continuer vers :**

- **Un BEPA production agricole et utilisation de matériel ;**
- Un Bac professionnel conduite et gestion de l'exploitation agricole ;
- Un BTSA de niveau bac +2, permettant un accès rapide à davantage de responsabilités.

Il est dans tous les cas, indispensable d'effectuer des stages en exploitation au cours du cursus, les enseignements dispensés ne couvrant pas la totalité des compétences requises pour l'exercice du métier d'ouvrier agricole.

## Situation du métier ouvrier agricole

Bien que la majeure partie des embauches d'ouvriers agricoles se passe dans le cadre d'emplois saisonniers, l'augmentation de la taille des installations incite les exploitants à recruter davantage. S'il est actuellement difficile de trouver un poste en agriculture d'élevage, les secteurs viticoles, arboricoles et horticoles sont particulièrement porteurs.

Les régions Sud, Sud-Ouest et Nord de la France sont aujourd'hui les plus propices à l'emploi dans ce secteur.

**Source : Le Parisien Etudiant**

# SALARIE DE GROUPEMENT D'EMPLOYEURS

ZOOM METIER

## Présentation du Groupement d'Employeurs

Le GE14 est une association à but non lucratif créée en 2016 par les agriculteurs pour les agriculteurs !



Elle répond aux besoins en complément de main d'œuvre à temps partiel et saisonnier des différentes productions agricoles du territoire (polyculture élevage, grandes cultures, maraichage, horticulture, pépinières, filière équine, ...).

Son cœur de métier est l'emploi partagé. Les salariés travaillent en général dans 2 à 3 exploitations, ce qui leur permet de découvrir différents systèmes et d'éviter la monotonie.

C'est notamment un excellent tremplin avant l'installation.

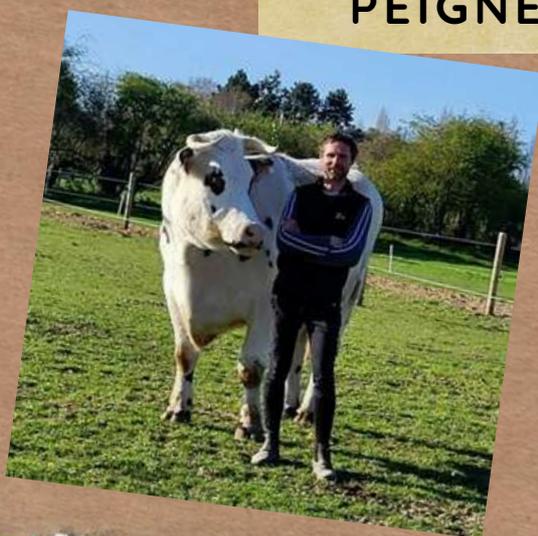
Le GE14 compte à ce jour plus de 250 exploitations adhérentes sur le département du Calvados et plus de 200 salariés travaillent tous les mois pour l'association dont 60% sont en CDI.

Le GE14 attache une place très importante à ses salariés en faisant notamment la promotion de la formation professionnelle, idéale pour développer ses compétences tout au long de sa carrière professionnelle. Le GE14 fournit à ses salariés un budget annuel pour s'équiper en vêtement de travail et travailler en sécurité. Il existe également un CSE qui organise régulièrement des sorties conviviales entre salariés (canoë, baptême en chien de traîneaux, ...).

## Compétences et qualités

Il faut s'y connaître en tout, être polyvalent sur tout ce qui est entretien mécanique et extérieur. Il faut de même être courageux, avoir un bon physique pour travailler en extérieur, faire face aux intempéries.

## Nicolas PEIGNE



## Formation

BEES premier degré (équivalent du brevet professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation populaire et du Sport)

## Témoignage

Nicolas PEIGNE, 41 ans, je suis salarié du Groupement d'Employeurs du Calvados en contrat de 22h00 depuis bientôt 4 ans.

Je monte à cheval depuis mes 10 ans, je suis parti en formation pour monitrice d'enseignement équestre à 18 ans et j'ai obtenu mon BEES en 2003 à la SHUC de Caen. J'ai travaillé dans différents centres équestres et j'ai eu ma propre écurie, et puis au bout de tout ça j'ai eu envie de changement. J'ai vendu mes parts de mes écuries à mon associé parce que je faisais une overdose de beaucoup de choses, le physique et le moral ne suivaient plus.



Après réflexion, j'ai toujours voulu avoir un pied dans le monde du cheval mais autrement, j'ai donc créé mon auto-entreprise pour donner des cours équestres aux particuliers en me

déplaçant. A côté de mon lancement de micro-entreprise j'étais assistant d'éducation au lycée LAPLACE en internat. Par la suite, pour compléter mon planning, c'est à ce moment que j'ai connu le GE14.

### **Comment avez-vous connu le GE14 ?**

Je suis arrivé au GE en 2018 sur la première exploitation à Douvres-la-Délivrande, cette exploitation équestre comptait déjà un salarié du GE. Etant donné que je connaissais cette entreprise on m'a proposé de reprendre la place du salarié en contrat de 4h00. En mai 2019, le GE14 me propose des heures sur une deuxième exploitation située à Cricqueville-en-Auge. C'était le commencement de cette entreprise en production bio, elle avait besoin d'un salarié pour effectuer la transformation des pommes et l'alimentation des taurillons.

### **Organisation de travail**

Les lundis matin, mercredis et jeudis en journée, je suis sur la deuxième exploitation à Cricqueville-en-Auge.

Les lundis après-midi, vendredis et samedis matin, je donne des cours d'équitation via ma micro-entreprise.

Les mardis, je suis sur la première exploitation située à Douvres-la-Délivrande.

### **Pourquoi jongler entre GE et votre micro-entreprise ?**

Avant tout, c'était pour m'assurer un salaire avec mon lancement de ma micro-entreprise.

Il y a ce côté où je n'aime pas faire toujours la même chose, je suis favorable au changement. Toujours pas aux mêmes endroits et pas la même chose chaque jour. J'ai choisi le GE14 justement pour ne pas être toujours au même endroit, pas faire toujours les mêmes travaux et apprendre les différentes facettes de l'agriculture.

Bien sûr, c'est à double tranchant parce-que en étant sur deux exploitations on va avoir tendance à charger un peu les journées.

### **En quoi consiste ton travail ?**

Pour ma part, selon l'exploitation au je me trouve, mon travail consiste à beaucoup d'entretien de pâturages, de haies et de clôtures dû à la vétusté de l'exploitation à Douvres-la-Délivrande, pas mal de remises en formes au niveau des installations, bâtiments. Après, évidemment, distribuer les foin et la paille au chevaux et le curage des boxes avec le tracteur vraiment le travail qui se fait à l'extérieur. Sur la seconde entreprise : c'est beaucoup d'entretien et de création de pâturages étant donné que l'entreprise est récente, création en 2018. C'est aussi l'alimentation des vaches et s'occuper du verger de pommiers.

### **Qu'est-ce qui te plaît dans votre métier ?**

Je peux varier mon planning selon mon état physique, mon travail n'est pas redondant bien au contraire, je mixte entre les équins, les bovins et le matériel agricole. Bien entendu, c'est également de travailler au quotidien avec les animaux et la nature.

[Nicoladu14@hotmail.fr](mailto:Nicoladu14@hotmail.fr)

# OLYMPIADES DES SALARIES AGRICOLES

Le samedi 6 et dimanche 7 Mai 2023 a eu lieu notre deuxième édition de nos Olympiades des Salariés Agricoles au Campus Métiers Nature de Coutances dans la Manche. !

Ces journées organisées par l'Association des salariés agricoles de Normandie, en partenariat avec les services de remplacement de Normandie, étaient des journées dédiées aux salarié(e)s et apprenti(e)s agricoles et elles permettaient également aux salariés agents de remplacement de pouvoir se qualifier pour les épreuves lors de la rencontre nationale entre les services de remplacement.



Pour cette édition 2023, quelques changements ont vu le jour. L'année dernière, chaque épreuve avait son épreuve théorique associée, cette année, l'épreuve théorique était générale à toutes les épreuves avec 50 questions mélangées entre la conduite d'engins agricoles, la soudure, la manipulation bovine, 10 questions du Service remplacement et de l'Association des salariés agricoles.

De plus, les candidats une fois leur épreuve théorique et pratique terminées, ils devaient se rendre sur notre stand pour une épreuve de reconnaissance de graines ainsi qu'une épreuve de reconnaissance vaches laitières et leurs fromages.



Les candidats, cette année, partaient avec un total de 220 points : 70 points en épreuves pratiques, 50 points sur le questionnaire, 16 points sur la reconnaissance vaches laitières et leur fromage et 14 points sur la reconnaissance des graines. La mission était de perdre un minimum de points.

## En quoi consistaient ces Olympiades des Salariés Agricoles ?

### Épreuve de conduite tracteur



Elle consiste à conduire un tracteur avec une remorque sur un parcours étroit sans que le conducteur ne touche un plot, à la fin de ce parcours le chauffeur doit établir une manœuvre en marche arrière puis repartir se garer au point de départ. Le conducteur est évalué sur sa précision mais également sur les normes de sécurité comme descendre du véhicule en étant face au tracteur et en utilisant la poignée. La faute la plus commune est le fait que le conducteur n'allume pas le gyrophare pourtant il est prévenu dès le début de l'épreuve que c'est une simulation d'une conduite sur route.

## Épreuve de conduite télescopique

Cette épreuve est la plus technique que nous proposons. Cette épreuve allie concentration et précision, elle consiste à déplacer un bidon sur un parcours technique, un changement de matériel pour ensuite prendre un ballon tout en retraçant le parcours pour ensuite faire un panier, bien sûr sans renverser le bidon ou un plot et sans que le ballon ne tombe mais également respecter les règles de sécurité lors du changement de matériel.



## Épreuve de manipulation bovines



Dans un premier temps, la tenue du candidat était vérifiée, car il avait pour obligation d'avoir des chaussures de sécurité ou des bottes de sécurité.

Pour commencer, il fallait tirer au sort trois numéros parmi un lot de sept génisses de race normande, chaque génisse avaient un numéro d'inscrit sur sa croupe, avec l'aide d'un bâton sans les taper, ni leur tirer la queue, il fallait faire rentrer le numéro de la première génisse tirée au sort dans le couloir de contention puis la deuxième jusqu'à une porte guillotine. De là, il fallait faire un licol buccal pour pouvoir simuler un drogage puis faire un nœud anti étranglement pour sortir l'animal et pouvoir l'attacher au point fixe sur une

barrière et faire un nœud de sécurité avec la corde pour pouvoir détacher la génisse rapidement.

## Épreuve de soudure

Cette épreuve se déroulait sur une heure, les candidats avaient pour mission de reproduire à l'identique une pièce vis-à-vis d'un modèle unique, réalisé par Mr Bregeault, professeur de soudure au Campus Métiers, avec des pièces de métal prédécoupées.



## Les résultats en sept classements

- Meilleur conducteur en télescopique : Maxime ROULLE
- Meilleur conducteur en tracteur : Jacques LEBLANC
- Meilleur manipulateur de bovin : Mélanie AUVRAY
- Meilleur soudeur : Didier DOMIN
- Meilleur jeune : Glen ABONDO
- Meilleure femme : Flavie THOMAS
- Meilleur des Olympiades 2023 : Flavie THOMAS ex aequo Maxime ROULLE

## Les prochaines Olympiades des métiers de l'Agriculture ?

L'édition 2024 des Olympiades seront dans le département du Calvados ! Nous nous réservons encore l'identité du lieu exact.

Un grand merci à Mme Nadège Mahé, présidente et Mme Karen Saccardy, directrice du Campus Métier Nature de Coutances pour l'accueil de la deuxième édition des Olympiades des Salariés Agricoles

Le Département de la Manche et Mr Bertrand Sores, député Sud Manche ainsi que la Région Normandie

Nous remercions également tous nos partenaires de nous avoir soutenus pour cette journée.

Sans oublier toute l'équipe de bénévoles des Services de Remplacement ainsi que de L'Association des Salariés Agricoles.



Après plus de 20 ans, un homme décide de retourner à confesse.  
Il écarte le rideau, entre, s'assied, et découvre, étonné, un minibar bien rempli : une bouteille de champagne rosé dans un seau avec de la glace, un ravier avec des amandes grillées et des cacahuètes, un autre ravier rempli de chocolats ... et enfin, "cerise sur le gâteau", des photos de Playboy avec de jolies filles affichées sur la paroi du confessionnal ...  
Alors qu'il entend le prêtre s'apprêter à entrer dans le confessionnal, il lui dit : "Mon père, excusez-moi, cela fait très longtemps que je ne me suis plus confessé, et même que je suis entré dans une église, mais dites-moi... ça a pas mal changé... non ?"  
Et le prêtre répond : Sortez de là, vous êtes de mon côté !



Sagesse Amérindienne !

Un vieil indien explique à son petit fils que chacun de nous a en lui deux loups qui se livrent bataille.  
Le premier loup représente la sérénité, l'amour et la gentillesse.  
Le second loup représente l'avidité, la haine et la peur.  
- "Lequel des deux loups gagne ?" demande l'enfant.  
- "Celui que l'on nourrit" répond le grand-père.

Une femme va à la prison pour rendre visite à son mari qui vient d'être condamné à 20 ans de taule.  
Dès qu'elle entre dans la salle des visites, elle le serre dans ses bras et s'exclame avec des larmes dans les yeux:

« Oh! Roger, 20 ans, Roger. »

Et le mari répond: Eh bien, mon amour, que vas-tu faire ?

« Oh, Roger ...! J'ai parlé au juge qui s'occupe de ton cas ! »

« Et qu'a-t-il dit, mon amour ? »

« Il m'a dit que pour chaque fois que je ferai l'amour avec lui, il réduira d'un an ta peine en prison ... »

« Quoi !!! Mais quel misérable ce salaud, cet enfoiré... Et qu'as-tu répondu à ce fils de pute? »

« Oh, Roger! Nous en parlerons à la maison, ramasse tes affaires on s'en va ! »

Marie-Berthe, grâce aux progrès de la science, vient d'avoir un enfant à l'âge de 75 ans. Ses voisines, Odette et Huguette, viennent lui rendre visite et voir le bébé.  
- Vous le verrez plus tard! ... pour le moment ce n'est pas possible. Je vais vous faire du café en attendant.  
L'après midi avance et les voisines lui redemandent de voir le bébé.  
- Non, c'est toujours pas possible.  
Alors Odette demande :  
- Mais pourquoi ce n'est pas possible?  
- J'attends qu'il pleure, j'me rappelle plus où je l'ai mis.



**EQUI-RESSOURCES**  
VOTRE RÉFÉRENT  
EMPLOI & ORIENTATION  
DANS LA FILIÈRE ÉQUINE

VOUS RECHERCHEZ UN EMPLOI  
Postulez en ligne

ORIENTATION  
Informez-vous sur les métiers & formation

MARCHÉ DE L'EMPLOI  
Découvrez les études de l'observatoire

 **équi-ressources**  
ifce

Emploi & orientation

[www.equioresources.fr](http://www.equioresources.fr)

## Vous recherchez en Normandie

 Un emploi en agriculture

 Un.e Collaborateur.trice

 09 73 033 200

 09h00 - 12h30 & 13h30 - 17h00

 [emploinormandie@anefa.org](mailto:emploinormandie@anefa.org)

[www.lagriculture-recrute.org](http://www.lagriculture-recrute.org)



Magasins ouverts aux particuliers  
du lundi au vendredi



semences, fertilisants,  
produits de protection  
des cultures, aliments  
pour les animaux,  
matériel d'élevage



Nos dépôts :

Anisy, Creully-sur-Seulles, Le Molay-Littry,  
Nonant, Norrey, Rampan, Sept Vents,  
Tour-en-Bessin, Vieux

Siège social : Creully-sur-Seulles

Tel : 02 31 71 25 00

[www.coopcreully.com](http://www.coopcreully.com)

Des formations au cœur  
des animaux

## Centre de formation – CFA en élevage de Canaperville



Des formations qualifiantes : BPA TPA,  
BPREA Lait ou porc, BTS Productions  
animales

Des formations de spécialisation :  
CS lait ou porc, sessions à thèmes pour  
adultes



DANS UNE PÉDAGOGIE UNIQUE :  
"FAIRE ET APPRENDRE"



Deux ateliers pédagogiques :  
**Exploitation vache laitière**  
(100 Vaches Normande et Prim'Holstein en deux  
systèmes, robot et salle de traite)  
**Exploitation porcine naisseur-engraisseur**  
(280 truies, 6500 porcs charcutiers, FAF...)

pour tout renseignement :  
[contact@cfa-cpse-canaperville.fr](mailto:contact@cfa-cpse-canaperville.fr)  
02 32 50 51 71

3 les landes 27400 Canaperville



[www.cfa-cpse-canaperville.fr](http://www.cfa-cpse-canaperville.fr)



pour me former aux métiers  
de demain, j'ai choisi le

CAMPUS  
**TERRE & AVENIR**  
ALENÇON · SÈES



formations scolaires et en apprentissage  
formations adultes

agriculture et élevage | métiers du cheval  
nature et environnement | services | formations courtes

[campusterreetavenir.fr](http://campusterreetavenir.fr)



Résolument tourné vers l'avenir,

Conscient des défis agroécologiques à relever,

Notre Lycée agricole accueille

Les jeunes de la 4<sup>ème</sup> au BTS :

- 4<sup>ème</sup>-3<sup>ème</sup> de l'enseignement Agricole
- Bac Professionnel Agroéquipement
- Bac Pro Conduite et gestion de l'exploitation (CGEA)
- Bac Pro Services aux personnes et au territoire (SAPAT)
  - BTS ACSE (par Apprentissage)

Contactez-nous au 02 33 67 99 00

Ou sur notre site internet : [www.giel-don-bosco.org](http://www.giel-don-bosco.org)

# VOUS ÊTES TOUJOURS LÀ POUR LUI



# NOUS SERONS TOUJOURS LÀ POUR VOUS.

NOTRE ASSURANCE  
MULTIRISQUE AGRICOLE  
VOUS SÉCURISE  
DANS L'EXERCICE  
DE VOTRE ACTIVITÉ.

Pour plus d'infos  
contactez-nous  
au 02 31 55 30 30

AGIR CHAQUE JOUR DANS VOTRE INTÉRÊT  
ET CELUI DE LA SOCIÉTÉ



NORMANDIE

CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL DE NORMANDIE, Société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit, dont le siège social est 15 Esplanade Brillaud-de-Laurjardière, CS 25014, 14050 CAEN CEDEX 4, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Caen sous le numéro 478 834 930. Société de courtage d'assurance immatriculée au registre des intermédiaires en assurance sous le numéro 07 022 868.

Crédit photo : Getty Images, BETC



## Groupama

CENTRE MANCHE  
la vraie vie s'assure ici



 [groupama.fr](http://groupama.fr)



 N°Cristal 09 69 36 10 11 \*

\*Informations, sinistres, santé.

# LES EXPERTS de vos voyages

## BOUBET



Location d'autocars Grand Tourisme avec  
conducteurs pour tous vos déplacements en France ou à l'étranger.

Selectour Afat



## Boubet Voyages

Organisateur de voyages  
en groupes pour un séjour,  
un circuit, un week-end,  
une croisière...



[www.boubet.fr](http://www.boubet.fr)